



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

Approbation lors de la séance du 26 janvier 2026

Date de convocation : 12/12/2025

Quorum : 10 / 11

Date de publication : 18/12/2025

Nombre de suffrages exprimés : 10

Présents :

Mme BIENFAIT Isabelle, M. BOUDY Jacques, Mme BOULY Julie, Mme BOUVIER Stéphanie, M. BRUNO François, M. GONTHIER Germain, M. KRAMER Benjamin, M. LABARBE Pascal, M. NUZILLAT Nicolas, M. SIMON William.

Absente : Mme DESPAX Virginie

Excusé(e)(s) : Néant

Pouvoirs : Néant

La séance est ouverte à 19H15

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 04/11/2025 : à l'unanimité

- Élection du secrétaire de séance : Monsieur Germain GONTHIER, à l'unanimité

- ACHAT D'UN BARNUM PAR LA COMMUNE :

Monsieur le Maire propose d'acheter une tonnelle d'occasion, à structure pliable télescopique de dimension 3 x 6 ml, vendue par Monsieur Benjamin KRAMER.

Il s'agit d'un lot complet composé de la structure, d'une toile de couverture, 6 parois en polyester et un sac de transport, au prix de 150€ l'ensemble (valeur 225€ neuf). Cette tonnelle est presque neuve et n'a été utilisée qu'une fois durant cet été dernier. De plus, elle a été prêtée à la Commune lors du repas citoyen à l'occasion de la photo des habitants de Jugy.

Après avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition d'achat, Monsieur Benjamin KRAMER s'étant abstenu.

- COLIS DES ANCIENS :

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Maire propose de renouveler la distribution de colis gourmands aux anciens de Jugy, âgés de plus de 70 ans, et présente le devis reçu de l'enseigne Carrefour Market à Cluny, qui a assuré cette prestation les années précédentes, et qui a satisfait autant les élus que les personnes en ayant bénéficié :

Colis solo	22,95 euros	x 21	= 481,95 euros
Colis duos	35,95 euros	x 10	= 359,50 euros
Total			841,45 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler cette action et autorise le Maire à signer tout document afférent.

- MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES POUR LA FÊTE DU PAIN :

Le Maire présente la demande de l'association « L'Atelier Musical Entre Saône et Grosne », qui souhaite renouveler son évènement « Fête du Pain » le 1^{er} Mai 2026 et demande à utiliser la salle des fêtes, avec mise en place le 30 avril, soit deux jours d'utilisation.

Considérant l'animation apportée par l'association dans la vie du village, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la mise à disposition dans les mêmes conditions que l'année précédente, au tarif de 100 euros, avec la condition que le ménage soit fait par l'association.

- BAIL DE CHASSE :

Le Maire explique que le bail de chasse, arrivé à terme au 31 décembre 2025, avait été conclu pour 4 ans au tarif de 153 euros annuel, et avait été attribué à Monsieur TALLEFER pour la société de chasse de Jugy.

Les membres du Conseil Municipal décident de proposer un nouveau bail de chasse sur l'ensemble des parcelles communales, pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction faute de dénonciation par l'une des parties, et au tarif annuel de 160 euros.

Il sera proposé à la Société de chasse de Jugy, par l'intermédiaire de son président, Hervé TAILLEFER.

Monsieur Nicolas NUZILLAT s'est abstenu, étant membre de cette société de chasse.

QUESTIONS DIVERSES :

Néant

INFOS DIVERSES :

- La population de Jugy, comptabilisés lors du dernier recensement, est au nombre de 338 habitants.

- Suite aux diverses procédures administratives, juridiques et légales, la Commune de Jugy est désormais propriétaire de la maison située au 365 route Saint Germain, parcelle B 507.

- Récompenses jeunes : les jeunes diplômés 2025 doivent se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie afin qu'il leurs soit remis une récompense lors de la cérémonie des vœux, qui aura lieu le dimanche 18 janvier 2026.

Séance levée à 20h00

Liste des délibérations :

D2025-27 ACHAT D'UNE TONNELLE D'OCCASION PAR LA COMMUNE

D2025-28 COLIS DES ANCIENS 2025

D2025-29 MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES POUR LA FÊTE DU PAIN 2026

D2025-30 BAIL DE CHASSE